

La Petite Source de Milhac



Sainte-Croix-de-Quintillargues

Avril 2021

N°4

Avez-vous remarqué l'imposante mais non moins élégante structure en bois qui est apparue sur le terrain de boules du village ?

Au vu des panneaux solaires qui ornent le toit, vous avez sûrement deviné à quoi elle servait !



En effet, la Mairie, en collaboration avec l'association quintillargoise COOPDEA, modernise l'éclairage du bouledrome avec des lampadaires LED basse consommation. Le tout est alimenté par de l'énergie solaire produite directement sur place, grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur l'ombrière.

Cette dernière va ainsi fournir de l'énergie durable tout en apportant un abri contre le soleil et les intempéries aux joueurs de pétanque et autres utilisateurs du terrain. D'autres fonctionnalités vont être installées, comme des prises de recharge de téléphones portables et un écran pédagogique.

Cette ombrière est construite par l'association COOPDEA qui développe des projets solidaires similaires en Afrique et des projets de charbon écologique dans la région. A Sainte Croix, elle travaille avec des entreprises locales telles que Couverture du Pic installée à Ste Croix ou Helios'r du Triadou pour ce partenariat auquel participent également les étudiants de l'école d'ingénieur EPF de Montpellier qui assurent la conception et participent à la construction depuis le début de l'année.

Prévue pour être opérationnelle courant avril, l'ombrière a un coût total de 15 500 €, financés par la commune. Elle possède 10 panneaux solaires qui vont produire en moyenne 9 kWh par jour, soit l'équivalent de la consommation journalière d'un foyer de trois personnes. Cette électricité sera d'abord stockée dans des batteries pour l'éclairage de nuit et le surplus de production sera réinjecté dans le réseau, donnant accès à une énergie écologique à tous les Quintillargois. Afin d'optimiser les rendements pour une gestion intelligente de l'énergie, il est également prévu un système de minuteur et la possibilité de choisir les lampadaires pouvant être allumés.

Bibliothèque Municipale



Des fiches « **COUP DE CŒUR** »
dans les livres de la bibliothèque !

Vous avez apprécié un livre ?

Alors participez à la création des fiches 😊

Pour plus de précisions, adressez-vous à Corine, elle vous donnera :

- une pochette à coller au fond du livre
- une fiche cartonnée
- écrivez quelques mots ou quelques lignes sur vos impressions de lecture (signez ou pas, datez si possible)

Chaque lecteur peut ainsi émettre son avis en complétant des fiches « **COUP DE CŒUR** »

Votre critique va aider les lecteurs à faire leurs choix.

Quelques livres sont déjà équipés.

Chaque mois vous pouvez consulter la liste des « **COUPS DE CŒUR** » sur le site de la bibliothèque de notre village.

Bonnes lectures.

L'atelier de lecture « L'AS-TU LU ? »

Communauté de Communes
du Grand Pic St Loup



Rapport d'activités 2019



Le rapport d'activités 2019 de la Communauté de communes est paru. Il dresse le bilan des actions des élus et des services de la collectivité

Il retrace les avancées de l'année dans tous les champs de compétences de la Communauté de communes : vie politique, aménagement du territoire, économie, infrastructures, services de proximité ou identité du territoire... L'ensemble est étayé par des éléments chiffrés.

Pensez à vous inscrire sur

les listes électorales !

ÉLECTIONS
RÉGIONALES &
DÉPARTEMENTALES
2021

20 & 27 Juin 2021

Seuls les nouveaux inscrits recevront une
nouvelle carte d'électeurs

Vous avez jusqu'au
14 mai 2021 MINUIT*

pour faire votre
demande :

- ⇒ en Mairie
- ⇒ par voie postale
- ⇒ **via service-public.fr**

*Passée cette date, les électeurs ne pourront voter qu'aux élections présidentielles de 2022

Rentrée scolaire 2021/2022 les inscriptions sont lancées !



Vous venez de vous installer sur la commune ? Votre enfant fera sa première rentrée à l'école ? Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants pour la prochaine rentrée.

1ère étape : rendez-vous en Mairie

Rendez-vous en Mairie pour obtenir un certificat d'inscription munis des pièces suivantes :

- ➡ Livret de Famille / Pièce d'identité / Justificatif de domicile (- 3 mois)

2ème étape : rendez-vous à l'école

Une fois le certificat d'inscription obtenu, vous devez prendre rendez-vous avec le directeur de l'école un **Mardi** : ce.0341640y@ac-montpellier.fr



Bienvenue à

- **Gabriel HERBSTMEYER**,
né le 19 février 2021
- **Maëly NICOT**,
née le 15 avril 2021

NEWSLETTER

Pour recevoir le prochain bulletin mensuel par mail, envoyez-nous simplement votre demande à l'adresse suivante : communication.stecroixquint@gmail.com

Adresse du site de la mairie : www.mairie-saintcroixdequintillargues.fr

Rédaction : Commission Communication

Imprimé par nos soins—Ne pas jeter sur la voie publique